

Les subsides

Compte tenu de leur expérience de la vie et de ce qu'ils pensent-ils pas qu'il y a eu un conflit d'intérêts, ou au moins qu'il a semblé y avoir eu un conflit d'intérêts, donc un exemple du jugement du ministre des Finances (M. Wilson)? Ils sont incapables de l'admettre, monsieur le Président. Leur façon d'aborder la question et l'entêtement aveugle du parti au pouvoir me font penser à une bande d'enfants qu'on a privés de sucreries pendant trop longtemps. Voilà pourquoi ils ne comprennent pas que c'était un grave accroc aux lignes de conduite sur les conflits d'intérêts. Voilà pourquoi ils ne comprennent pas qu'il est inacceptable que le beau-frère du ministre des Finances obtienne un contrat du ministère des Finances. Voilà la raison pour laquelle, en dépit de nos nombreuses questions, pas un seul député d'en face n'a pu se lever, la tête haute, pour répondre aux questions suivantes: Êtes-vous d'accord? Est-ce que vous trouvez cela normal? Pas un, monsieur le Président.

Voici une autre citation, monsieur le Président:

De ceux qui ont reçu beaucoup, beaucoup est exigé. Et quand, dans un futur quelconque, le haut tribunal de l'Histoire jugera chacun de nous, examinant si lors de notre bref passage, nous avons été fidèles à nos responsabilités à l'égard de l'État, nos succès ou nos échecs, quel qu'ait été notre rôle, nous serons jugés d'après les réponses à ces quatre questions:

Premièrement, étions-nous vraiment des hommes de courage . . .

En second lieu, étions-nous vraiment des hommes de jugement . . .

Troisièmement, étions-nous vraiment des hommes d'intégrité . . .

Enfin, étions-nous vraiment des hommes de dévouement?

Ce sont les paroles de John F. Kennedy.

La question qui fait l'objet du présent débat, et celle qui s'est posée depuis une semaine, ce n'est pas de savoir si le ministre des Finances a fumé en cachette quand il était adolescent. Là n'est point la question. Pas plus de savoir si le ministre des Finances est un homme intègre et honnête. Si, tout au long de sa vie, dans ses entreprises, privées et publiques, il a respecté des normes qui nous feraient honneur à tous, là non plus n'est pas la question. La question, c'est que le ministre a fait preuve d'un très mauvais jugement. C'est que notre parti constate qu'en matière de patronage, on fait désormais circuler l'assiette au beurre, chose que nous tenons à freiner. La question qui a incité des députés des deux partis d'opposition à y revenir pendant toute la semaine, et qui les portera peut-être à en parler la semaine prochaine . . .

M. Hnatyshyn: Si vous ne parlez pas des vrais problèmes, vous allez tomber à 14 p. 100 dans les prochains sondages.

M. Tobin: . . . ne concerne pas uniquement les directives en matières de conflits d'intérêts. Ce qui nous inquiète c'est que pas une fois après cinq périodes des questions, après tous les discours entendus aujourd'hui, nos vis-à-vis n'ont voulu reconnaître, simplement admettre, que le bât blessait.

Nous avons entendu le ministre des Approvisionnements et Services, dont j'ai cité des paroles au moment où il n'était pas ministre, aujourd'hui responsable d'un ministère qui prête le plus au favoritisme, là où les dangers d'abus sont les plus grands, nous l'avons entendu affirmer: «Je le ferai à nouveau». Voilà où est le danger. Le ministre des Finances n'est pas le

seul en cause. En somme, nous avons fourni l'occasion au premier ministre, le premier responsable du gouvernement et au ministre des Finances lui-même, l'occasion d'admettre qu'il ne convenait pas que le beau-frère d'un ministre chargé d'un ministère se voit adjuger un contrat par ce même ministère.

M. Dick: Ce n'est pas convenable.

M. Tobin: Le premier ministre n'a pas donné le moindre signe de regret. Il ne nous a même pas dit que cela ne se reproduirait plus. Et notre ministre des Approvisionnements et Services n'a pas cessé de nous répéter cette semaine qu'il recommencerait. A qui veut-on donner le change lorsqu'on prétend que cette compagnie nous a fait économiser \$500,000? Le leader du gouvernement à la Chambre devrait pourtant connaître le fonctionnaire qui a signé le contrat accordé à Lawson Murray. Ce fonctionnaire n'est plus au service du gouvernement et il aurait dit à un journaliste du *Globe and Mail*: «Peu importe ce que dit le ministre des Finances. C'est du pur favoritisme».

M. Hnatyshyn: Il était votre employé.

M. Tobin: Non. C'est la personne qui a signé le contrat en question. Il faut que vous connaissiez les tenants et les aboutissants de cette affaire, monsieur le Président. Que le leader du gouvernement à la Chambre se le dise: Nous comptons bien qu'il nous soumettra le plus tôt possible ses nouvelles directives en matière de conflits d'intérêts. Je vois mal comment elles pourraient être plus contraignantes que les directives actuelles qui stipulent catégoriquement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: J'entends un député crier. Non, il ne s'agit pas des directives de M. Clark. Mais nous savons tous ce que le premier ministre pense de M. Clark. Il s'est déclaré en faveur de M. Clark lors du congrès d'investiture de son parti. Il a dit publiquement à Montréal: «Le député de Yellowhead (M. Clark) demeurera chef du parti conservateur tant qu'il voudra avec ma bénédiction.» C'est ce que le premier ministre actuel a déclaré. Que s'est-il donc passé, monsieur le Président? Peu de temps après, tout le monde fuyait le pauvre homme. Mais le premier ministre actuel ne s'était pas sali les mains. Nous savons, cependant, ce que vaut sa parole. Et le député de Yellowhead, l'ex-premier ministre progressiste conservateur, le sait aussi. Nous savons bien ce qui se passe lorsque le premier ministre prend la peine de baisser le ton comme il l'a fait ce jour fatidique à Montréal. Il a déclaré: «Je puis vous assurer que le député de Yellowhead a mon appui». Mais peu de temps après le pauvre était abattu, humilié, écrasé. Nous savons ce que vaut la parole du premier ministre. Nous vous disons maintenant que les Canadiens vous ont à l'œil. Vous avez déjà abusé de notre patience et vous feriez bien de ne pas trop tarder à nous présenter de nouvelles directives. Nous ne désarmes pas.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je prends la parole maintenant pour commenter brièvement les questions dont nous sommes saisis aujourd'hui.